



Communiqué

16 octobre 2018

Alès Groupe poursuit son plan de transformation

- Recentrage des activités du Groupe sur son cœur de métier, avec trois marques phare
- Finalisation prochaine de la cession de Parfums Caron
- Nouvel accord avec les partenaires obligataires et bancaires du Groupe

Depuis fin 2017 et dans un environnement de marché complexe, le Groupe Alès a initié un important plan de transformation. Ce plan s'articule autour du repositionnement et du renforcement des forces commerciales de ses marques phares Phyto et Lierac d'une part et d'une optimisation de la structure de coûts d'autre part. Dans ce contexte, le groupe a mené à bien plusieurs initiatives, depuis le début de l'année, dont la réorganisation de sa direction opérationnelle et commerciale en France et au niveau groupe. Il a également engagé un plan de rupture conventionnelle collective d'envergure, réalisé dans sa quasi-totalité à fin octobre 2018.

Le Groupe peut aujourd'hui s'appuyer sur les forces de ses trois marques : dans les soins capillaires, Phyto est bien positionnée pour répondre à la recherche croissante de naturalité de la part des clients, particuliers et professionnels, dans les soins de la peau Lierac conserve sa position de leader sur le segment « premium » en pharmacie et parapharmacie et enfin Jowaé, nouvelle marque de soins naturels franco-coréenne, a déjà conquis des parts de marché significatives cette année en Italie et progresse dans les autres pays européens.

Ce recentrage sur son cœur de métier, la cosmétique et les produits capillaires, passe également par la cession de sa filiale Parfums Caron annoncée début septembre. Alès Groupe a d'ores et déjà finalisé les procédures d'information et consultation des instances représentatives du personnel en vue de cette cession. Alès Groupe prévoit de finaliser cette opération dans les prochains jours.

Enfin, Alès Groupe poursuit ses discussions avec ses partenaires obligataires et prêteurs RCF, ainsi qu'avec les banquiers prêteurs de ses filiales, depuis qu'elle n'a pas respecté pour l'exercice 2017 son engagement en matière de ratio de dette nette sur Ebitda tel que prévu dans la documentation des emprunts obligataires EuroPP et des crédits bancaires RCF. Comme annoncé dans son communiqué de presse du 19 juillet 2018, ceux-ci s'étaient engagés dans ce cadre à ne pas mettre en œuvre jusqu'au 15 octobre 2018 leur droit de prononcer l'exigibilité des concours au titre du ratio de dette nette sur Ebitda pour l'exercice 2017. Alès Groupe annonce aujourd'hui que les partenaires obligataires et bancaires du groupe ont confirmé qu'ils ne mettraient pas en œuvre leur droit de prononcer l'exigibilité des concours à ce titre jusqu'au 15 janvier 2019.

Prochaines communications :

- 25 octobre 2018 : chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2018

Profil

Le Groupe est présent sur le marché mondial des produits cosmétiques avec Lierac et Jowaé, des produits capillaires avec les marques Phyto, Kydra, Secret Professionnel, Subtil, et enfin sur le marché national de la distribution spécialisée auprès des professionnels de la coiffure. Il se différencie par un haut niveau d'exigence et de qualité, conjuguant naturalité, efficacité et plaisir.

L'action est cotée sur Euronext Growth, fait partie de l'indice « Euronext family business » et est éligible au PEA PME.

Contacts

Alès Groupe :

Brunswick – Hugues Boëton, Tristan Bourassin (01 53 96 83 83 /alesgroupe@brunswickgroup.com)